
GESTION D'ACTIFS PMSL INC.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période du 28 juin 2023 au 30 juin 2023

Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life



Placements mondiaux

Sun Life

Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers semestriels gratuitement (non audités), sur demande, en composant le 1-877-344-1434, en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse info@sunlifeglobalinvestments.com ou en nous écrivant à Gestion d'actifs PMSL inc., 1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6. Nos états financiers sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.sunlifeglobalinvestments.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de l'une ou l'autre de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs PMSL inc. (le « gestionnaire ») est une filiale entièrement détenue indirectement par la Financière Sun Life inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Résultats d'exploitation

Le Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life (le « fonds ») a été créé le 28 juin 2023. Avant la date de présentation de l'information financière du 30 juin 2023, le fonds ne détenait que le montant de la mise de fonds initiale réglementaire de 150 000 \$, qui était investi en espèces. Les titres de série I du fonds n'ont pas été offerts à la vente avant le 12 juillet 2023.

Événements récents

Le Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life (le « fonds ») a été créé le 28 juin 2023. Avant la date de présentation de l'information financière du 30 juin 2023, le fonds ne détenait que le montant de la mise de fonds initiale réglementaire de 150 000 \$, qui était investi en espèces. Les titres de série I du fonds n'ont pas été offerts à la vente avant le 12 juillet 2023.

La composition du Comité d'examen indépendant (« CEI ») du fonds a changé avant la date de création du fonds. Nancy Church a achevé son mandat au sein du CEI et la nomination de Carol Sands est entrée en vigueur le 8 juin 2023. À la date de création du fonds, Carol Sand était membre du CEI.

Opérations entre parties liées

Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire reçoit des frais de gestion qui sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne du fonds. Ces frais sont calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le fonds a besoin pour mener ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services administratifs.

À titre de fiduciaire, le gestionnaire détient le titre de propriété des placements dans le fonds pour le compte des porteurs de titres.

À titre de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire est responsable de la gestion du portefeuille de placements du fonds directement ou par l'intermédiaire de sous-conseillers. Le gestionnaire a retenu les services d'Acadian Asset Management LLC pour agir à titre de sous-conseiller du fonds.

Le fonds peut détenir des participations directes ou indirectes dans la Financière Sun Life Inc. ou ses sociétés affiliées ou dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe. Les fonds gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent investir dans des titres du fonds.

Le gestionnaire a conclu une entente de distribution avec Placements Financière Sun Life (Canada) inc. (le « courtier »), une société sous contrôle commun, par l'entremise de laquelle le courtier peut distribuer les titres des fonds offerts par le gestionnaire dans les territoires où le courtier est autorisé à le faire.

Frais d'administration du fonds

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation du fonds (les « frais d'administration ») en contrepartie d'honoraires d'administration fixes que le fonds verse au gestionnaire (les « honoraires d'administration »). Les honoraires d'administration sont calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série de titres du fonds. Les frais d'administration comprennent, notamment, les honoraires du responsable des registres, des comptables, des auditeurs et des conseillers juridiques, les frais bancaires et les intérêts débiteurs, les frais de garde, les taxes et impôts, les frais administratifs et les coûts des systèmes, les coûts des rapports aux épargnants, des prospectus et d'autres documents d'information, les droits de dépôt réglementaire (y compris ceux qu'engage le gestionnaire) et les honoraires du fiduciaire pour les régimes enregistrés. Le montant de cette charge est porté aux honoraires d'administration annuels à taux fixe à l'état du résultat global du fonds qui se trouve dans les états financiers semestriels (non audités).

Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life

Le fonds paie également certains frais d'exploitation directement (les « coûts du fonds »). Les coûts du fonds comprennent les coûts d'emprunt engagés par le fonds à l'occasion, les coûts des opérations de portefeuille, les frais payables au CEI du fonds ou relativement à celui-ci, les taxes et impôts payables par le fonds, les honoraires conditionnels pour le recouvrement des trop-perçus d'impôt étranger et les coûts pour se conformer à de nouvelles exigences réglementaires ou législatives imposées au fonds. Le fonds répartit ses coûts proportionnellement entre chacune des séries de titres du fonds auxquelles ils s'appliquent. Les coûts du fonds qui sont propres à une série de titres sont attribués à cette série. Ces sommes sont payées à partir de l'actif attribué à chaque série de titres du fonds, ce qui réduit le rendement que vous pouvez obtenir.

Les honoraires et les frais payables aux membres du CEI du fonds ou relativement à celui-ci sont répartis entre le fonds et les séries auxquels ils s'appliquent d'une façon que le gestionnaire estime juste et raisonnable. Les montants de ces charges sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » des états du résultat global du fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices ou pour la ou les périodes à compter de la date de sa création jusqu'au 30 juin 2023.

Valeur liquidative du fonds par titre (\$)¹

Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life – Série I

	2023 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :	
Total des revenus	-
Total des charges	-
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	-
Profits latents (pertes latentes) pour la période	-
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	-
Distributions :	
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	-
Des dividendes	-
Des gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Distributions annuelles totales³	-
Valeur liquidative à la fin de la période	10,00

¹) Cette information est tirée des états financiers semestriels non audités pour la période close le 30 juin 2023.

²) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

³) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des titres additionnels du fonds, ou les deux.

Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life

Ratios et données supplémentaires

Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life – Série I

	2023
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	150
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	15
Ratio des frais de gestion (%)	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ²	-
Ratio des frais d'opération (%) ³	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	-
Valeur liquidative par titre (\$)¹	10,00

¹ Les données sont au 30 juin 2023.

² Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille) y compris le pourcentage des charges de fonds de fonds attribué au fonds pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du fonds au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable qu'un épargnant réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels maximums payés par le fonds représentent un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de titres, exclusion faite des taxes applicables et des frais d'exploitation. Ils s'accumulent quotidiennement et sont payés au gestionnaire mensuellement à terme échu. Les frais de gestion servent à payer les services de conseil en portefeuille et en placement, la surveillance de tout prestataire de services, les activités de marketing et de promotion, la planification des placements et de la vente de titres du fonds, les services d'administration générale du fonds ainsi que les commissions de vente et de suivi versées aux courtiers.

Les frais de gestion de la série I ne sont pas payés par le fonds. Les épargnants qui achètent des titres de série I négocient et paient les frais de gestion directement au gestionnaire.

Rendement passé

Le rendement n'est pas présenté, car le fonds n'existait pas pendant la totalité de la période considérée.

Rendement annuel

Le rendement n'est pas présenté, car le fonds n'existait pas pendant la totalité de la période considérée.

Aperçu du portefeuille *

Au 30 juin 2023

Les 25 principaux titres

Titres	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
1 Trésorerie et équivalents de trésorerie	100,0
	100,0
Valeur liquidative totale (en milliers)	150 \$

Répartition de l'actif

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	100,0
	100,0

* Information au 30 juin 2023. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le portefeuille du fonds. À moins d'indication contraire, il est question de positions acheteur. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles de ces titres, sans frais, en composant le 1-877-344-1434, en consultant notre site Web à l'adresse www.placementsmondiauxsunlife.com ou en nous envoyant un courriel à l'adresse info@placementsmondiauxsunlife.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds peut contenir des énoncés prospectifs concernant le fonds, notamment ses stratégies, ses résultats d'exploitation, son rendement et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent. Ils sont fondés sur les convictions, les prévisions et les projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, par nature, assujettis notamment à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le fonds et divers facteurs économiques. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui pourraient être exprimés ou supposés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs pourraient inclure, notamment, des facteurs généraux d'ordre économique et politique et des facteurs liés au marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, la concurrence, les changements technologiques, ainsi que les changements de réglementation ou des lois fiscales, et les pandémies. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses qui sont actuellement jugées raisonnables par la direction, le gestionnaire ne peut garantir aux épargnants actuels ou éventuels que les résultats, le rendement ou les réalisations réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « objectif » et autres expressions analogues caractérisent les énoncés prospectifs. Le gestionnaire ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou pour tenir compte de nouvelles informations ou de la survenance d'événements imprévus, sauf si la loi l'exige.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6
Téléphone : 1-877-344-1434 | Télécopieur : 416-979-2859
info@placementsmondiauxsunlife.com
www.placementsmondiauxsunlife.com

